

AR Prefecture

006-210601233-20230614-12-DE
Reçu le 21/06/2023



EXTRAIT DU REGISTRE DES
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DEPARTEMENT
DES ALPES-MARITIMES

SÉANCE du : mercredi 14 juin 2023

--
ARRONDISSEMENT DE GRASSE

Présidence de Monsieur Joseph SEGURA,
Maire, Conseiller départemental des Alpes-Maritimes,
Président délégué de la Métropole Nice Côte d'Azur

--
CANTON DE
CAGNES-SUR-MER-2

Convocation :

Date d'envoi : 08 juin 2023
Date d'affichage : 08 juin 2023

Délibération :

Télétransmis en Préfecture des AM le : 21 JUN 2023
Affichée en mairie le :
Notification(s) éventuelle(s) le : 21 JUN 2023

**OBJET : MODIFICATION DU TABLEAU DES
EMPLOIS**

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX				
exercice	présents	votants	Pouvoirs	Absents
35	28	33	5	2

Pôle / Service : Direction RHDS
Délibération N° : DCM20230614_12

Rapporteur : Madame GALEA
Secrétaire de séance : Madame MORETTO ALLEGRET

Le mercredi 14 juin 2023 à 17H30, le Conseil municipal de la Commune de Saint-Laurent-du-Var, légalement convoqué, s'est réuni à l'Hôtel de Ville en séance, sous la Présidence de M. Joseph SEGURA, Maire, et cela conformément aux articles L.2121-10 et L.2121-12 du Code général des collectivités territoriales.

Étaient présents :

Monsieur Joseph **SEGURA**, Monsieur Thomas **BERETTONI**, Madame Brigitte **LIZEE JUAN**, Madame Danielle **HEBERT**, Monsieur Gilles **ALLARI**, Madame Nathalie **FRANQUELIN**, Monsieur Jean-Pierre **BERNARD**, Madame Mary-Claude **BAUZIT**, Monsieur Marcel **VAÏANI**, Madame Marie-Paule **GALEA**, Monsieur Eric **BONFILS**, Monsieur Bernard **GIRARDOT**, Madame Juliette **BARALE**, Monsieur Jean-Pierre **PAUSELLI**, Monsieur Michel **ELBAZ**, Madame Florence **ESPANOL**, Monsieur Christian **RADIGALES**, Madame Corinne **NESONSON**, Monsieur Yoann **SUAU**, Monsieur Ludovic **GALLUCCIO**, Madame Laurie **MORETTO ALLEGRET**, Madame Alexandra **DEY**, Madame Priscilla **HALIOUA**, Monsieur Raphaël **PALAYER**, Madame Marie-France **CORVEST**, Monsieur Marc **ORSATTI**, Monsieur Franck **ESPINOSA**, Madame Sandrine **BELOT**

Excusé(s) avec POUVOIR donné conformément aux dispositions de l'article L.2121-20 du Code général des collectivités territoriales :

Madame NAVARRO-GUILLOT à Madame BAUZIT
Madame CHARLIER à Monsieur PALAYER
Monsieur DOMINICI à Madame ESPANOL
Madame GUERRIER BUISINE à Monsieur ELBAZ
Madame RAMELLA-VICENTE à Monsieur RADIGALES

Absent(s) :

Monsieur VILLARDRY, Monsieur MOSCHETTI

OBJET : MODIFICATION DU **T**ABLEAU DES EMPLOIS

Mes chers collègues,

L'article L.313-1 du Code Général de la Fonction Publique prévoit que les emplois de chaque collectivité soient créés par l'organe délibérant de la collectivité. Il appartient donc au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois à temps complet et à temps non complet nécessaires au fonctionnement des services.

La dernière modification du tableau des emplois communal a été effectuée par délibération du Conseil Municipal du 8 mars dernier.

La mise à jour qui vous est proposée intègre plusieurs modifications :

- A compter du 1er juillet 2023, création d'un poste de « Responsable Unité Cynophile » au sein du Service Opérationnel de la Direction Police Municipale et Tranquillité Publique ouvert au cadre d'emploi des Chefs de Service de Police Municipale (Cat. B).

La création de ce poste permettra l'intervention d'un maître-chien en complément des brigades actuelles. Le/la Responsable de l'Unité Cynophile assurera la gestion et la coordination de l'équipe et des activités de son unité. Il/elle organisera les moyens nécessaires et assurera les tâches de prévention, de surveillance de l'accès aux bâtiments communaux et dans les services publics de transports de voyageurs, de sécurisation des voies publiques, des voies privées ouvertes au public et des lieux publics ainsi que des manifestations sportives, récréatives ou culturelles. Il/elle veillera à la mise en œuvre de la politique de sécurité et de proximité définie par le Maire.

- A compter du 1er juin 2023, le poste de « Directeur Adjoint » en périmètre projet au sein de la Direction Systèmes d'Information est supprimé et remplacé par un poste de « Technicien applications métiers » avec une quotité de temps de travail de 60% complété par la création d'une mission à 40% de temps de travail en « Gestion de projets ». Cette transformation de poste entraîne des modifications de quotités de temps de travail dans la Direction Systèmes d'Information.

- Depuis le 1er avril 2023, création du poste de « Responsable achats et fournitures, Cheffe de service adjointe » au sein de la Direction Finances et Achats Publics en supervision directe des « Achats » et des « Fournitures ». Il est à noter que l'équipe « Marchés » reste sous la supervision directe du Chef de Service achats publics, délégations service public et concessions.

- Modification de l'intitulé du poste de « Technicienne Biodiversité, Jardins d'enfants et Patrimoine Arboricole » au sein de la Direction Cadre de Vie et Proximité en « Technicienne Biodiversité » dont les missions principales sont : le suivi et le développement de la biodiversité, le suivi et la mise en œuvre de la lutte biologique, le recensement et le suivi du patrimoine arboricole, le suivi et la mise en œuvre des travaux d'aménagement et la création d'espaces verts, de l'Agenda 21, des projets pédagogiques, de la mise en conformité des jeux dans les jardins d'enfants ainsi que le suivi du budget.

- Modification de l'intitulé du poste d'« Assistante Administrative Espaces-Verts » au sein de la Direction Cadre de Vie et Proximité en « Coordinatrice Administrative » dont les missions principales sont : référente RH, surveillance et application du protocole concernant les nuisibles, élaboration et analyse des marchés publics (Garage, Espaces-verts et SGEEP), réalisation de nouveaux projets et rédaction de délibérations et notes diverses.

- Au sein de la Direction Relation à l'Usager : modification de l'équipe « Proximité des acteurs économiques » en « Relation aux acteurs économiques Laurentins » assurée par un Chargé de mission et création de la « Fonction d'accueil » en périmètre projet .

Dans la perspective du futur déménagement rue de l'ancien Pont d'une partie de la Direction de la relation à l'usager et d'une partie de la Direction générale développement durable et proximité, un accueil global va être mis en œuvre afin d'assurer un accueil transversal multi-services.

Ce projet a été examiné en Comité Social Technique le 1er juin dernier et en Commission des Finances, Ressources Humaines et Administration Générale le 5 juin 2023.

OBJET : **MODIFICATION DU TABLEAU DES EMPLOIS**

Ceci étant exposé, je vous demande donc, mes Chers Collègues, de bien vouloir :

ABROGER la délibération municipale du 8 mars 2023 portant modification du tableau des emplois ;

ADOPTER le tableau des emplois modifié joint en annexe dès l'accomplissement des formalités administratives rendant exécutoire la présente délibération ;

DIRE que les crédits provisoires correspondants sont inscrits au budget primitif/modificatif de l'année 2023 au Chapitre 012.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'UNANIMITÉ,

ABROGE la délibération municipale du 8 mars 2023 portant modification du tableau des emplois ;

ADOPTE le tableau des emplois modifié joint en annexe dès l'accomplissement des formalités administratives rendant exécutoire la présente délibération ;

DIT que les crédits provisoires correspondants sont inscrits au budget primitif/modificatif de l'année 2023 au Chapitre 012.

En application des dispositions de l'article L.2122-21 du Code général des collectivités territoriales, le Maire est chargé d'exécuter les décisions du Conseil Municipal.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux dans un délai de deux mois à compter de sa publication, auprès du Tribunal administratif de Nice sis 18 avenue des Fleurs (06000 NICE) ou via l'application www.telerecours.fr. Elle peut également faire l'objet d'un recours gracieux dans les mêmes conditions de délai.

POUR EXTRAIT CONFORME
Le Maire de Saint-Laurent-du-Var
Conseiller Départemental des Alpes-Maritimes
Président délégué de la Métropole Nice Côte d'Azur

Joseph SEGURA

